UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

APPRÉCIATION HISTORIQUE

DE LA

GUERRE DES CAMISARDS.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le 19 mai 1862, à 5 heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

ÉMILE ARBUS,

DE MANDAGOUT (GARD).

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, 3.

1862.

A LA MÉMOIRE BÉNIE DE MA MÈRE.

A MES PARENTS ET AMIS.

ÉMILE ARBUS.

A M. LOUIS ABRIC,

PASTEUR A MANDAGOUT (GARD).

ÉMILE ARBUS.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻.
RICHARD.
FRITZ.
JUNG ✻.
REUSS.
SCHMIDT.
} Professeurs de la Faculté.

M. SCHMIDT, Président de la soutenance.

MM. SCHMIDT,
RICHARD,
JUNG,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

APPRÉCIATION HISTORIQUE

DE LA

GUERRE DES CAMISARDS.

INTRODUCTION.

Depuis plus d'un siècle les montagnes des Cévennes troublées par une longue guerre ont vu luire enfin des jours plus heureux et jouissent d'une paix si chèrement achetée. Mais cette prospérité matérielle n'a pas entraîné l'oubli du passé, et le temps, cet ennemi impitoyable de tout ce qui n'est plus, loin d'éteindre dans les cœurs le souvenir des anciens désastres, n'a fait que le ranimer et lui communiquer peut-être plus de fraîcheur et plus de vie. C'est que, dans ces contrées, théâtre des exploits de ses aïeux, tout parle au montagnard d'aujourd'hui et le fait assister aux scènes passées. Ici un temple a été brûlé, là une assemblée du désert a été dispersée par le fer et la force. Plus loin c'est un pauvre huguenot qui a été torturé et mis à mort. Ici la terre a été ensanglantée par le massacre de plusieurs milliers de fidèles surpris dans un horrible guet-apens. Là enfin, des villages entiers ont été pillés et livrés aux flammes.

Mais ces terribles souvenirs ne sont pas la possession exclusive des Cévenols : ils appartiennent aussi à tous les protestants de France et doivent être conservés par eux comme un dépôt précieux. Eux aussi, quoique éloignés de ces montagnes, ont recueilli l'héritage de tout ce sang versé, de tous ces supplices endurés. Eux aussi doivent bénir la mémoire de ces nobles martyrs qui, par une lutte opiniâtre, ont sauvé du naufrage la foi de leurs pères et empêché l'anéantissement complet de la Réforme. En effet, la guerre des Cévennes rassura les protestants effrayés, les réunit tous autour du même drapeau et contribua largement à conquérir la liberté de conscience. Les persécuteurs comprirent alors que les armes ne peuvent rien contre les idées religieuses lorsqu'elles sont profondément enracinées dans les cœurs et reçurent une rude leçon qui plus tard dut faire réfléchir ceux qui avaient quelque velléité de les imiter. C'est au point de vue de ces résultats immenses que cette guerre offre un intérêt général pour tous les réformés de France, et doit être pour eux l'objet d'une étude sérieuse et approfondie. D'ailleurs elle doit d'autant plus fixer leurs regards qu'elle absorbe pour ainsi dire les persécutions particulières et isolées et devient le centre de l'action, le point de mire de tous les ennemis de la religion réformée.

Les opinions les plus diverses ont été émises sur cette guerre et bien souvent elle a été faussement jugée. On a voulu considérer les habitants des Cévennes comme des rebelles, des séditieux qui, sous le voile de la religion, aspiraient à l'indépendance politique et menaçaient le trône et l'autel par leurs idées de bouleversement et leurs intelligences avec l'étranger. On a

même voulu nier la réalité des persécutions dirigées contre eux et les rendre responsables de tous les massacres. La calomnie ne les a certes pas épargnés, et aujourd'hui encore des écrivains prévenus osent ressusciter ces accusations vieillies et absurdes. Né dans ces montagnes, nourri de tous ces souvenirs, j'ai voulu essayer à mon tour d'étudier les faits, de leur rendre leur véritable signification et de réfuter ainsi les objections peu solides de nos adversaires.

Mais il est nécessaire pour apprécier une période quelconque de l'histoire de l'avoir étudiée dans ses détails et de la connaître à fond. Alors seulement on devient maître de son sujet et on risque moins de s'égarer dans la recherche des causes et des conséquences. Les faits apparaissent au grand jóur et viennent éclairer de leur lumière des points obscurs, des circonstances cachées, des actes diversement appréciés. Ceci s'applique surtout à la guerre qui va nous occuper. Née à la suite des persécutions les plus injustes, elle s'est accomplie au milieu des trames les plus compliquées, des projets les moins avouables et a fait naître les intérêts les plus divers. Aussi une étude vague et superficielle serait insuffisante; elle négligerait tous ces minutieux détails qui cachent bien souvent d'immenses résultats et risquerait de nous donner tout simplement les faits sans en faire connaître l'origine et la véritable portée. Ici surtout il faut dépouiller toute partialité, tout esprit de parti qui pourraient entraver la cause de de la vérité, et se livrer à une étude raisonnée et approfondie.

Avant de donner un résumé historique de la guerre des Camisards, il ne sera peut-être pas inutile de dire

quelques mots sur l'état de la Réforme en France avant la révocation de l'édit de Nantes. Née au milieu de grandes crises, ébranlée par de fréquents orages et des persécutions terribles, elle avait accompli lentement son œuvre d'émancipation et de nombreux partisans s'étaient rangés sous sa bannière. Devenue un parti re-redoutable, elle s'était armée pour conquérir son existence légale et s'assurer une paix durable. Des chefs hardis et capables prirent le commandement de ses armées, firent une guerre en règle et résistèrent souvent avec succès aux troupes royales. Bientôt même les protestants approchèrent du trône, et Henri IV qui sacrifia leur cause au repos de la France plutôt qu'à son ambition, voulut les dédommager par l'édit de Nantes. Le culte public était rétabli et la liberté de conscience proclamée. Ce n'était pas là sans doute la liberté religieuse dans le vrai sens du mot, et de nombreuses entraves gênaient encore l'action salutaire d'une vraie tolérance. Mais la Réforme, qui jusque-là n'avait eu ni repos ni trève, considéra ces concessions comme un progrès immense sur le passé.

Malheureusement des idées d'ambition et de domination personnelles s'étaient mêlées à la défense de l'idée religieuse, et les protestants ne furent bien souvent qu'un instrument entre les mains d'un ambitieux. La cause première des guerres religieuses avait dévié insensiblement, et peu à peu les réformés eux-mêmes en étaient arrivés à se méprendre sur leur but réel et à oublier leur véritable rôle. On les vit même aspirer à l'unité politique et travailler à se créer un état indépendant. Mais la politique de Richelieu vint briser leurs projets, faire taire leurs espérances et les forcer

à abdiquer comme parti politique. On put voir alors la grande faute de la Réforme de s'être appuyée sur une classe qui manquait d'indépendance. La haute et la basse noblesse qui l'avaient soutenue pour résister à la cour et la dominer, s'empressèrent de céder lorsqu'elles virent leurs intérêts compromis et l'impuissance de leurs alliés.

Depuis que Richelieu avait restreint l'édit de Nantes par celui de Nîmes, les protestants étaient à la merci de leur prince et du clergé : vaincus et soumis, ils étaient tolérés par *grâce*. De là à supprimer toute tolérance, il n'y avait qu'un pas à franchir, et nous allons voir comment Louis XIV se chargea de ce soin. Ici s'ouvre une nouvelle phase, la phase de la persécution et du martyre. Toutes les haines accumulées sur ce parti coupable de professer des doctrines nouvelles n'attendaient qu'une occasion pour éclater dans toute leur horreur, et les événements vont leur fournir un large aliment.

Révocation de l'édit de Nantes.

GUERRE DES CÉVENNES.

L'édit de Nantes avait mis trève aux luttes entre catholiques et protestants. Mais l'Église catholique en renonçant à ses espérances attendait l'occasion de recommencer, et la France était le pays où elle voulait faire triompher ses prétentions. Depuis que la noblesse avait abandonné la Réforme pour les faveurs de la cour, les protestants s'étaient éloignés des affaires politiques. Aussi Mazarin content de leur tranquillité se montra indulgent, et Louis XIV lui-même confirma à son avénement l'édit de Nantes. Mais la haine du clergé veillait dans l'ombre et signalait tantôt à l'envie du peuple, tantôt à celle du courtisan la faction croissante du protestantisme qu'il représentait comme séditieux. Ses efforts se concentraient d'une manière spéciale sur l'interprétation de l'édit de Nantes dont il voulait falsifier le sens et atténuer la valeur. Depuis 1656 surtout commence le système des vexations sourdes. Le jubilé de 1676 redoubla l'ardeur du prosélytisme et fut le signal de nouvelles perfidies. Louis XIV voulut expier le scandale de sa conduite passée et travailler à la conversion des hérétiques : il y était vivement excité par le père Lachaise qui sut tirer un grand parti des remords, des scrupules et de la bigoterie du monarque.

Pelisson, apostat protestant et digne des fonctions qu'on allait lui confier, fut chargé d'administrer les fonds employés à convertir les hérétiques. Les consciences étaient mises à prix et des marchés ignobles s'organisèrent bientôt sur tous les points. Ce vil trafic

donna lieu aux scènes les plus hideuses, aux fraudes les plus dégradantes, et courtisans et prêtres d'applaudir.

Mais il en coûtait trop d'acheter les âmes et Louvois inventa un nouvel expédient. Les dragonnades furent organisées et les soldats logés chez les protestants qu'ils devaient forcer par tous les moyens à se convertir. De là, économie pour le trésor et persécutions atroces. Mme de Maintenon, qui déjà exerçait sur le roi un funeste ascendant, se rangea parmi les convertisseurs et s'unit au père Lachaise pour travailler à la destruction de l'hérésie. Toutes les mesures d'oppression furent dès lors mises en jeu. Les droits les plus légitimes furent enlevés aux huguenots. Ils furent exclus de toutes les charges publiques, privés des droits civils et livrés à la haine du peuple. Pour contracter un mariage, ils devaient présenter une acte de baptême délivré par l'Église romaine et étaient contraints d'élever leurs enfants dans cette religion. Leurs personnes, leurs familles, leurs biens étaient à la merci des dragons. « La soldatesque livrée sans frein à ses passions, dit M. de Félice, commit d'effroyables excès : on eût dit une horde de brigands qui avait pénétré au cœur du royaume. Le journal de Jean Migault publié dans ces derniers temps, peut donner une idée de leurs barbaries. Dévastations, pillages, tortures, cruautés, ils ne reculaient devant rien. »

Élie Benoit s'y est étendu longuement dans son *Histoire de l'édit de Nantes;* nous n'en citerons que quelques passages : « Les cavaliers attachaient des croix à la bouche de leurs mousquetons pour les faire baiser par force, et quand on leur résistait, ils poussaient ces

croix contre le visage et dans l'estomac de ces malheureux. Ils n'épargnaient non plus les enfants que les personnes avancées, et sans compassion de leur âge, ils les chargeaient de coups de bâton, ou de plat d'épée, ou de la crosse de leurs mousquetons..... ils battaient les femmes à coup de fouet; ils leur donnaient des coups de canne sur le visage pour les défigurer; ils les traînaient par les cheveux dans la boue et sur les pierres. Quelquefois ils forçaient des laboureurs à les suivre dans les Églises catholiques, et les piquaient comme des bœufs de leurs propres aiguillons pour les faire marcher.»

Après toutes ces atrocités, l'édit de Nantes était aboli de fait, il le fut légalement en 1685. Ce fut surtout l'œuvre de M^me^ de Maintenon, de Letellier et du père Lachaise, qui ont laissé par là un souvenir ineffaçable d'opprobre et d'horreur. Les pasteurs devaient se convertir ou sortir du royaume avant quinze jours : quant aux fidèles ils ne pouvaient quitter leurs foyers; les biens des émigrés étaient acquis au trésor public. Mais en dépit de la surveillance la plus active et des menaces les plus sévères, de nombreux fugitifs réussirent à passer la frontière et allèrent enrichir les pays étrangers de leur industrie et de leurs talents. Les protestants restés en France se défendirent contre les ordonnances de 1685 et résistèrent à toutes les mesures oppressives. Leur situation alarmante les poussa dans un état d'exaltation qui tient de fanatisme. Les pasteurs expulsés, ils étaient privés de leurs guides célestes. Aussi se choisirent-ils des conducteurs plus dangereux. De jeunes paysans, des femmes nourris de la lecture des prophètes parcouraient le pays annonçant

les jugements de Dieu sur Rome, la France et le roi, et excitaient les masses par leur langage mystérieux. Cet esprit de révolte, fomenté par les malheurs de chaque jour, n'attendait qu'une étincelle pour éclater définitivement, et c'est ce qui ne tarda pas à arriver.

L'abbé du Chayla, surveillant des missions du Gévaudan, tristement célèbre par l'invention des tortures les plus raffinées, avait fait enfermer au Pont de Montvert quelques fugitifs. Une bande d'inspirés envahit la demeure de l'abbé, découvre dans une cave ses frères enfermés dans des ceps, et surexcitée à leur vue pitoyable, met le feu à la maison et massacre le prêtre. Alors les Cévenols revêtus de blouses ou camises (d'où le nom de Camisards) se réunissent en troupes sous Laporte d'Alais qui prend le titre de *commandant des enfants de Dieu* et date ses lettres du camp de Jéhovah. La révolte se propagea rapidement, envahit tous les points des Cévennes, et on vit bientôt surgir de nouveaux chefs pour la diriger. Les plus célèbres sont : Jean Cavalier, élevé à Genève, et Roland. Braves et entreprenants, aimés de tous les Camisards, ils travaillent sans relâche à organiser le camp du peuple de Dieu et s'appuient sur l'autorité des inspirés pour établir la discipline la plus sévère et l'obéissance la plus absolue. Tout meurtre inutile, tout pillage étaient interdits et les excès promptement réprimés. Les cavernes étaient la demeure habituelle des Cévenols : là ils cachaient leurs vivres, leurs approvisionnements et leur matériel de guerre. Des sentinelles étaient établies sur les points les plus élevés et donnaient l'éveil en face du danger. Les troupes étaient habilement réparties en faibles détachements et ne livraient que de petits combats. C'était

une guerre d'escarmouches qui leur permettait de tenir tête à des attaques souvent renouvelées sans jamais essuyer une défaite complète. Secondés par la nature des lieux, par leur connaissance précise de tous les défilés et des moindres sentiers, ils surprenaient les troupes royales et leur échappaient aussi facilement. Les prophètes exaltaient le courage des soldats et indiquaient les mesures à prendre, les traîtres à punir. Ils racontaient la mort des martyrs, leurs souffrances et la cruauté des persécuteurs. Il fallait venger les frères morts pour la cause de Dieu et chasser des montagnes les infâmes suppôts de Satan. Enflammés par ces récits émouvants et ces paroles mystiques mêlées de prophéties, les Huguenots s'élançaient dans la mêlée au chant du psaume 68 : « Que Dieu se montre seulement etc.» se battaient en désespérés et bien souvent mettaient en fuite leurs puissants ennemis.

Une résistance si opiniâtre inspira de sérieuses inquiétudes à la cour qui s'attendait à une victoire prompte et facile. Les listes menteuses de nouveaux convertis présentées au roi par ses ministres lui faisaient supposer qu'il ne restait plus en France qu'un nombre très-faible de protestants et que ses troupes n'auraient qu'à se montrer pour dompter cette poignée de factieux. Cependant le sang coulait en abondance sans amener une solution définitive, et la révolte prenait de jour en jour des proportions redoutables. Le comte de Broglie, qui avait inutilement dévasté le pays, fut remplacé par le maréchal de Montrevel assez inexpérimenté et trop soldat pour comprendre une mission si délicate et si difficile. Il espérait tuer la révolte par les exécutions et les massacres, et son arrivée en Languedoc fut le signal

de nouvelles douleurs et de nouveaux tourments. Les maisons étaient incendiées, les campagnes horriblement ravagées et les rebelles pendus ou brûlés. Montrevel trouvant que son œuvre de destruction allait trop lentement créa de nouvelles compagnies sous le nom de *cadets de la croix*, soldats sans ordre ni discipline et dont le passage était marqué par les pillages, la rapine et le meurtre. Ces barbaries dignes d'un autre siècle ne firent qu'exaspérer davantage les pauvres Camisards traqués sur leurs rochers comme des bêtes fauves. Les prophètes et les inspirés redoublaient leur fureur par des tableaux sinistres et des paroles de vengeance. De tous les points des montagnes ils viennent grossir la troupe de Cavalier résolus à vaincre ou à vendre chèrement leur vie. Leur courage ne se démentit point : ils se battirent avec un élan irrésistible et firent éprouver des pertes sensibles aux troupes de Montrevel. Le bruit de leurs exploits se répandit au loin en France et même à l'étranger. Déjà les nations protestantes s'étaient émues du sort de leurs coreligionnaires et avaient promis de leur envoyer du secours. La cour en conçut de graves craintes et encore une fois changea de tactique.

Le maréchal de Villars fut rappelé de Hollande et envoyé dans les contrées du Languedoc avec mission de pacifier le pays et d'employer les moyens de douceur à l'égard des insurgés. Il réussit à entrer en négociations avec quelques Camisards, et Cavalier lui-même se rendit aux propositions du maréchal dans une entrevue à Nîmes, 1704. On lui fit espérer la reddition des prisonniers, la liberté de conscience, la permission pour les émigrés de rentrer dans leur patrie et la

cessation des mesures de rigueur. Il reçut lui-même le brevet de colonel. Mais si bon nombre acceptèrent ces arrangements, d'autres crièrent à la trahison et accusèrent Cavalier de s'être laissé circonvenir par les fausses promesses du maréchal. A leur tête était Roland, l'homme ferme et énergique, le vrai Camisard, qui refusait de se rendre. Il lutta quelque temps encore, mais il fut vendu par un traître et mis à mort. Avec lui s'éteignit la révolte armée des Camisards épuisés d'ailleurs par une longue lutte et décimés par le fer et l'échafaud. Depuis la fin de cette guerre les persécutions se ralentissent et les protestants peuvent, sans grand danger, se réunir dans les Cévennes et y tenir les assemblées du désert. La mort de Louis XIV augmenta leurs espérances et leur fit entrevoir un avenir moins sombre.

Appréciation de la guerre des Camisards.

Les guerres religieuses en France occupent une grande place dans l'histoire et offrent à l'ami de la vérité un champ vaste à parcourir. Mais aucune d'elles ne séduit et n'attire comme la lutte acharnée de ces montagnards incultes qui tout à coup abandonnent la charrue pour prendre les armes et s'arrachent à leur vie calme et paisible pour défendre leur foi menacée. Jusque-là les protestants avaient formé un parti redoutable, et, commandés par d'habiles capitaines, ils pouvaient livrer à leurs ennemis des combats réguliers. Ils étaient alors un État dans l'État. Mais ici nous ne voyons que de pauvres paysans sans ressources, ignorant com-

plétement l'art de la guerre et réduits à défendre leurs montagnes et leurs rochers contre une armée organisée, contre tout un royaume. « Ce sont, dit M. de Félice, les plus petits qui donnent leur sang et meurent autour du drapeau sur lequel ils ont écrit : *liberté de religion.* »

L'intrigue est tout à fait étrangère à ce soulèvement spontané et nous n'y voyons prédominer aucun intérêt politique, aucune ambition personnelle. Il semblait tout naturel à ces hommes simples et naïfs de conserver la foi de leurs pères et on veut la leur ravir ; d'avoir, comme leurs frères de l'Église romaine, leurs temples, leurs pasteurs, leurs croyances, et ce droit leur est refusé! Ils ne peuvent même plus se réunir pour louer Dieu et le prier. Ils se lèvent alors sans qu'il y ait eu ni complot ni signal ; ils n'ont encore aucun projet et leur soulèvement est tout instinctif. Ils ne veulent qu'une chose : adorer Dieu à leur manière, et c'est pour arriver à ces fins qu'ils vont combattre. Là est le secret de cette guerre, là seulement doit en être cherché le vrai mobile. Les faits nous ont montré d'ailleurs quelle longue patience, quelle sublime résignation ils opposèrent aux lâches persécutions de leurs ennemis. Ce n'est qu'après avoir inutilement essayé de tous les moyens pour améliorer leur sort misérable, ce n'est qu'après avoir vu leurs nobles efforts se briser contre la haine d'un clergé bigot, c'est alors seulement qu'ils se sont armés. Ils ont voulu voir par là s'ils obtiendraient quelque trêve à leurs malheurs et atténueraient leurs souffrances désormais insupportables. « C'est, dit M. de Félice, le souvenir des maux passés, un présent douloureux, la crainte d'un avenir pire encore qui leur

ont fait prendre les armes.» Le désespoir a contribué pour une large part à cette résolution si longtemps différée. C'était là la seule issue à leurs douleurs et ils s'y sont précipités en désespérés qui n'ont rien de mieux à attendre. C'est ainsi que s'explique leur conduite. Car c'eût été folie qu'une poignée de gens dénués de tout eût osé, de parti pris, se mesurer à la puissance royale et tenté de l'abattre. C'eût été folie qu'essayer de lutter contre un grand royaume, fort à l'intérieur et redouté de l'étranger. Au moment même où ils donnaient le signal de la révolte, ils étaient bien loin sans doute de prévoir les résultats de la lutte qu'ils allaient soutenir, et on peut dire que le succès dépassa de beaucoup leur attente.

I.

Après l'étude des faits une première idée se présente tout naturellement à l'esprit. Les habitants des Cévennes avaient-ils le droit de se défendre? Devaient-ils repousser la force par la force et résister ouvertement à leurs ennemis? Doit-on, en un mot, les approuver au point de vue légal? Notre réponse est affirmative et nous prétendons montrer qu'en agissant ainsi ils étaient dans le cas de légitime défense. Il est clair que nous n'avons pas à envisager les représailles et les autres actes dont ils se rendirent coupables dans la suite. Nous ne parlons ici que de leur prise d'armes, de la défense armée qu'ils firent de leurs foyers, de leurs personnes et de leur vie.

Un homme est attaqué, il se défend. Il n'y a là rien

que de juste, rien que de naturel, et personne ne songerait à l'accuser pour ce fait. Bien mieux, s'il est plus faible que son agresseur, si sa cause est plus juste, il aura la sympathie de tous ceux qui sont restés neutres dans la question, et on fera des vœux pour le triomphe du bon droit. Mais à côté de ce sentiment intérieur qui fait aimer le bien et contraint l'homme à se décider pour ce qui est juste, existe encore le sentiment de conservation qui est universel et instinctif et auquel on obéit instinctivement aussi. Tous donc approuveront cet homme attaqué qui a voulu défendre sa vie et on n'aurait pas compris qu'il agît autrement. Mais alors pourquoi désapprouverait-on chez les protestants des Cévennes ce qu'on approuve chez cet homme ? La position est la même en effet. La seule différence, c'est qu'au lieu d'un seul individu c'est une population entière qui est poursuivie par une armée de brigands soudoyés. Tout ce que la fureur et la cruauté peuvent inspirer de plus barbare et de plus inhumain fut mis en usage contre les Cévenols, et ils ont voulu faire cesser par les armes une oppression si odieuse. En cela ont-ils fait autrement qu'user du droit de légitime défense reconnu par tous les hommes et toutes les législations comme une des bases fondamentales de la société ?

Le cas de légitime défense est ici caractérisé aussi nettement que possible et semble s'imposer aux protestants d'alors comme un droit indiscutable, comme une nécessité fatale. Ce ne sont pas seulement leurs personnes qui sont menacées, et dans leurs personnes leur liberté de conscience ; par suite de l'habileté et du raffinement de la persécution organisée contre eux,

c'est une question de vie ou de mort qui se pose pour la religion réformée entre les camisards et leurs adversaires. Dans les conseils du souverain et aux yeux des infâmes promoteurs de la révocation de l'édit de Nantes, la question est déjà résolue. On sait que dans tous les documents du temps il n'est plus question déjà de la religion réformée, mais seulement d'une prétendue, d'une soi-disant religion telle qui n'existe pas légalement dans le royaume. Aussi en vertu de cette fiction inouïe les mariages et les naissances n'y sont-ils pas reconnus, et les protestants ne peuvent plus avoir aux yeux de la loi ni femmes ni enfants; ils n'ont plus que des concubines et des bâtards. Lorsqu'une loi quelconque en arrive là, peut-on être obligé par elle et ne voit-on pas qu'elle ne peut plus exister aux yeux de ceux qu'elle déclare, la première, ne pas exister à ses yeux? Alors même que dans cette guerre les droits imprescriptibles de la conscience, ces droits supérieurs à toute loi humaine n'eussent pas été en question, nous ne saurions taxer de révolte contre la loi et la société la courageuse résistance opposée par une minorité opprimée à une loi qui lui conteste tous ses droits, le droit de naître, le droit de vivre, le droit de la famille, et qui ne lui reconnaît que celui de mourir. Les droits respectifs de la loi et de l'individu peuvent être longuement discutés, on peut n'être pas complétement d'accord sur leurs devoirs et leurs priviléges réciproques, mais ce qu'on ne saurait nier, c'est qu'il n'y a loi que là où, sous le couvert de la loi, sont garanties les conditions primordiales de la société et de la vie, et que là où elles n'existent pas, on ne peut jeter l'accusation d'illégalité sur ceux qui les revendiquent les armes à la main.

Une raison bien plus élevée milite aussi en faveur des persécutés des Cévennes et doit nous inspirer une sainte vénération. Ils étaient poursuivis à cause de leurs croyances et savaient qu'une simple abjuration entre les mains du clergé catholique désarmerait tous les assassins enrégimentés contre eux et leur attirerait les faveurs de la cour. Mais bien loin d'écouter les propositions infâmantes de leurs adversaires, bien loin de s'avilir en reniant leurs principes religieux, ils ont tenu haut et ferme le drapeau de leur foi et tout sacrifié à sa défense. Conduite héroïque, abnégation sublime dans ce siècle de corruption et d'hypocrisie, où la religion était l'esclave servile des intérêts les plus indignes, où le roi croyait expier ses adultères par la réduction des hérétiques à l'Église romaine, où le clergé enfin foulant aux pieds toutes les vertus chrétiennes, morales et civiles s'armait de la hache du bourreau au nom de Jésus, au nom du Dieu de paix et de concorde.

II.

Nous croyons avoir montré par des raisons assez plausibles que les Camisards avaient agi légalement et qu'on ne pourrait sans être accusé d'inconséquence leur dénier le droit qu'ils avaient de s'armer contre l'injustice. Mais il est une accusation plus grave qu'on fait peser sur leur conduite. En se soulevant contre l'autorité royale, n'ont-ils pas failli au serment de fidélité prêté à Louis XIV à son avénement au trône de France; n'ont-ils pas oublié qu'ils étaient à la fois citoyens et sujets? Ne doit-on pas enfin les considérer

comme rebelles à leur roi et ne sont-ils pas coupables du crime de lèse-majesté? Étudions les faits avant de juger.

Henri IV, par un traité solennel conclu avec les réformés, leur avait accordé la liberté de conscience et le libre exercice de leur culte. Ce traité avait été ratifié et maintenu par ses successeurs, et Richelieu lui-même après avoir affaibli la puissance protestante par la prise de La Rochelle n'avait osé l'abolir et s'était contenté de le restreindre par l'édit de Nîmes, ce qui déjà constituait une violation. Louis XIV l'avait confirmé, lui aussi, au commencement de son règne en reconnaissance de la fidélité du petit troupeau, fidélité qu'il reconnaît par ces paroles: «Nous maintiendrons les édits, nous y sommes engagé par notre parole royale et par la reconnaissance que nous avons des preuves de fidélité que les réformés nous ont données pendant les derniers événements de la Fronde. Dans cette guerre ils ont pris les armes pour notre service, ils se sont opposés avec vigueur aux mauvais desseins qu'un parti de rebellion avait formés dans nos États contre notre autorité.»

Ces paroles célèbres et que l'histoire a conservées comme une condamnation éternelle des actes de Louis XIV, établissent d'une manière bien précise la position réciproque du roi et de ses sujets huguenots. Il y est nettement déclaré que ceux-ci ont droit à la protection royale, non-seulement à cause des traités antérieurs, mais encore à cause de leur soumission personnelle à la cause du roi. Aussi les voyons-nous s'adonner en toute sécurité au commerce et à l'industrie. Se fiant à la douceur des édits et comptant sur la

parole donnée, ils se livrent sans crainte et sans soupçons à toutes les pratiques de leur culte, priant pour le roi et la prospérité du royaume. Mais des jésuites, des courtisans, des femmes entourent le roi, lui représentent la petitesse de ce peuple qui ose lui résister, font parler ses remords et ne lui offrent qu'une seule voie de salut, l'extermination des hérétiques. Le roi la saisit avidement, et l'édit de Nantes est révoqué.

Examinons la portée de cet acte et les conséquences naturelles qui en découlent. L'édit de Nantes et les édits de pacification qui vinrent plus tard le confirmer ont été rédigés sous forme de lois, ce qui constitue leur inviolabilité et leur permanence. Ils ont été donnés et reconnus comme des lois perpétuelles et irrévocables : cette clause est nette et absolue ; elle ne renferme ni ambiguité ni équivoque, et doit être nécessairement exécutée. Insistons sur ce point, trop méconnu par les détracteurs des Camisards, que les traités imposent des devoirs aux rois aussi bien qu'à leurs sujets. Eux aussi sont astreints aux exigences de la bonne foi, et leur puissance ne sert qu'à faire peser sur eux une responsabilité plus grande et plus terrible. Leurs promesses subsistent toujours dans toute leur force, et il ne dépend pas d'eux de les révoquer ou de les violer sans être coupables de mauvaise foi et de perfidie. C'était dans cette pensée que le roi Henri IV disait aux députés du Parlement de Paris : « Je ne trouve par bon d'avoir une chose dans l'intention et d'écrire l'autre. Et si quelques-uns l'ont fait, je ne veux pas faire de même. La tromperie est partout odieuse : mais elle l'est davantage aux princes dont la

parole doit être immuable. » Un caractère d'un ordre plus élevé ajoute encore à la valeur des traités qui nous occupent. Ils ont été ratifiés par serment et par là sont devenus sacrés. Les violer c'est violer la religion. L'Ancien Testament nous offre comme confirmation de ces principes un exemple mémorable: Dieu avait ordonné aux Israélites d'exterminer et de détruire les Gabaonites comme tous les idolâtres qui habitaient la terre de Canaam. Mais ce peuple d'infidèles usa de ruse et par une insigne fourberie parvint à traiter alliance avec Josué et à la faire confirmer par serment aux principaux du peuple. Josué découvrit bientôt cette perfidie, mais il n'en garda pas moins aux Gabaonites la foi qu'il leur avait jurée (Josué IX).

Louis XIV a donc trahi son serment, il a parjuré sa parole, il ne doit plus être considéré par les réformés comme leur roi; il est leur tyran, leur bourreau, et lui-même les a déliés du serment de fidélité, en violant ses promesses. Il n'y a dès lors ni rois ni sujets, il n'y a plus que deux puissances en présence, l'une qui a trahi la foi jurée, l'autre qui veut la faire respecter, car un roi cesse de l'être dès qu'il oublie son mandat et médite la ruine de son peuple. Ainsi Louis XIV n'avait plus le droit de compter sur la fidélité des protestants, puisqu'il leur avait été infidèle. Il serait alors illogique et injuste de considérer le soulèvement des Cévennes comme un acte de rébellion, et la conduite des Cévenols comme un crime de lèse-majesté. En acceptant ces conclusions, on mentirait à la conscience publique; on dénaturerait le sens des événements les plus glorieux de l'histoire, et les plus nobles aspirations de l'humanité, ses élans les plus sublimes

seraient avilis dans leurs sources et taxés d'illégalité. Les héros de 89 seraient tout simplement des criminels et des rebelles parce qu'ils ont brisé la royauté pour la libre propagation de leurs principes, et les Italiens qui tout récemment encore ont secoué le joug de leurs tyrans pour conquérir la liberté et l'unité nationales, seraient mis au ban de l'humanité et traités de vils flibustiers.

D'ailleurs les Camisards n'ont jamais eu l'idée de se révolter contre leur roi, quoique ce droit leur fût légitimement acquis. Leur seule intention a été de se défendre contre les sicaires royaux et les prêtres devenus les bourreaux de ceux qu'ils voulaient convertir. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire les manifestes publiés par les réformés et les placets présentés par eux à Louis XIV : « En prenant les armes, dit Cavalier, nous n'avons jamais eu l'idée d'attenter en quoi que ce soit aux droits de Votre Majesté. Ce sont les mauvais traitements des gouverneurs des provinces et surtout *des prêtres* qui nous les ont mises à la main. Nous sommes prêts du reste à les poser ou à les mettre au service de notre roi, si nous obtenons la fin de la persécution et la ratification de l'édit de Nantes. » Ce n'est point là certes le langage d'un séditieux, et ces paroles mémorables témoignent du respect et du dévouement des Cévenols pour leur roi. Leur désir de rester fidèles à la couronne de France était si profond qu'ils consentaient à refouler dans leur cœur le souvenir de tous leurs maux, pourvu qu'on leur assurât un avenir plus calme et plus serein. Un attachement si tenace et si sincère à la personne d'un roi qui n'avait cessé d'appesantir sur eux une main de fer nous paraît la meilleure justi-

fication qu'on puisse présenter en leur faveur. L'histoire en offre peu de ce genre et nous le livrons à la méditation des détracteurs prévenus des Camisards. Qu'ils jugent avec impartialité et comparent la ligne de conduite adoptée dans la guerre des Cévennes aux noirs complots des ligueurs qui vendaient la France à l'Espagne, forçaient leur roi à se retirer de sa cour et armaient le bras régicide de Jacques Clément. Peut-être seront-ils moins sévères et plus équitables.

Pourquoi Louis XIV n'a-t-il pas écouté les plaintes et les prières de ses sujets protestants? Il eût par là évité une guerre désastreuse et humiliante, et se fût épargné la honte de voir ses armées fuir devant une poignée de montagnards et d'être contraint de traiter avec un simple paysan, Jean Cavalier, le fils d'un boulanger. Le tableau accusateur des massacres des Cévennes ne l'eût pas poursuivi sur son lit de mort, pour plonger son âme dans les doutes les plus terribles et lui inspirer les regrets les plus amers. Car, s'il faut en croire Saint-Simon, Louis XIV mourant déclara aux cardinaux de Bussy, de Rohan et au père Tellier « qu'il était fâché de laisser les affaires de l'église en l'état où elles étaient, qu'il y était parfaitement ignorant, qu'ils savaient et qu'il les en attestait qu'il n'y avait rien fait que ce qu'ils avaient voulu; qu'il y avait fait tout ce qu'ils avaient voulu : que *c'était donc à eux à répondre devant Dieu pour lui de tout ce qui s'y était fait, et du trop ou du trop peu;* qu'il protestait de nouveau qu'il les en chargeait devant Dieu et qu'il en avait la conscience nette, *comme un ignorant* qui s'était abandonné à eux dans toute la suite de l'affaire » (*Mém.*, année 1715).

III.

Mais si la prise d'armes des réformés peut être ainsi justifiée devant les hommes, le sera-t-elle aussi devant le tribunal de Dieu? Question bien controversée et qui a donné lieu aux opinions les plus diverses. Toutes les apparences semblent plaider ici contre les Cévenols, et il paraît bien difficile à un chrétien de les absoudre au point de vue de la loi divine. L'Évangile ne contient-il pas une foule de passages et de préceptes qui nous commandent de respecter les autorités établies, de rendre le bien pour le mal et même d'aimer nos plus cruels ennemis? Jésus trahi par un des siens n'ordonne-t-il pas à Pierre de remettre l'épée dans le fourreau, et ne faut-il pas en conclure que les armes ne doivent jamais être mises au service de la cause la plus juste et la plus légitime? Tout cela est vrai, et au premier abord il paraît impossible de concilier la révolte des Cévennes avec l'esprit de l'Évangile. Mais un examen approfondi de la situation des protestants, une étude réfléchie de leurs actes dissipe toutes nos préventions et nous force à reconnaître qu'ils ont tranché la question avec beaucoup de tact et de finesse, évitant toute opposition à la morale chrétienne. Mis dans la double alternative d'obéir à Louis XIV et de devenir apostats, ou de combattre la volonté d'un prince qui voulait contraindre leur conscience, et par là d'être infidèles aux prescriptions de Dieu qui réclame la soumission à nos rois, ils ont étouffé la voix de l'intérêt humain, ont fait abnégation de leurs biens, de leurs familles et de leur vie, et se sont armés pour défendre la cause de Dieu.

Oserons-nous maintenant leur jeter la pierre et les condamner avec l'Évangile parce qu'ils ont voulu rester fidèles à l'Évangile? Oserons-nous les citer devant le tribunal de Dieu pour leur reprocher leur attachement inébranlable à ce même Dieu? Et Dieu lui-même pourrait-il préférer un lâche apostat qui a déserté sa cause devant les menaces humaines, à de courageux confesseurs coupables d'avoir pris les armes lorsque c'était là pour eux l'unique moyen de conserver leur foi? L'Évangile nous ordonne sans doute d'obéir à ceux qui nous gouvernent, mais à la condition que leur volonté ne sera jamais en contradiction avec les principes de la morale et n'empiétera jamais sur les droits sacrés de la conscience. En même temps qu'il établit les devoirs des sujets, il restreint aussi la puissance royale et lui impose des limites qu'elle ne peut franchir. Napoléon Ier l'avait bien compris, lorsque s'adressant aux pasteurs de l'église de Genève, il leur disait: «L'empire de la loi finit où commence l'empire indéfini de la conscience; la loi ni le prince ne peuvent rien contre cette liberté.» Louis XIV a voulu la supprimer en imposant de force aux réformés une religion de la fausseté de laquelle ils étaient convaincus; il n'y avait alors rien que de naturel à voir ceux-ci combattre la violence qu'on leur faisait subir. Car au-dessus du respect que nous devons aux souverains, il y a le culte et l'obéissance que nous devons à Dieu, et il n'est au pouvoir de personne de commander à la conscience et de briser les rapports intimes et sacrés qui unissent la créature à son créateur. Si, dans la question qui nous occupe, la loi divine a été violée et les préceptes de l'Évangile foulés aux pieds, c'est par l'au-

torité royale qui a osé s'attaquer à Dieu en le torturant dans ses créatures.

La légitimité de la révolte admise, on nous oppose cependant une objection souvent alléguée et qui ne manque pas d'avoir une certaine valeur. Les premiers chrétiens ont-ils moins souffert que les Camisards? Eux aussi ont été horriblement torturés et massacrés; ils ont été livrés aux bêtes, ont servi de flambeaux pour les fêtes romaines et le souvenir des persécutions impériales s'est conservé aujourd'hui encore comme le type des cruautés les plus raffinées, des supplices les plus atroces. Cependant, le christianisme a triomphé. Comme épuré au creuset du malheur, il s'est relevé plus radieux, plus brillant et plus fort, de sorte que Tertullien put dire : « que le sang des martyrs avait été une semence abondante de chrétiens. » On établit ainsi un point de comparaison peu vraisemblable et qu'on ne peut justifier au point de vue du temps, des lieux, des circonstances et de la situation respective des deux partis. Quelques réflexions nous feront voir combien les violentes secousses imprimées au christianisme naissant et qui ne firent qu'activer sa propagation auraient été fatales au protestantisme et auraient nécessairement entraîné sa dissolution et sa ruine.

Le christianisme des premiers siècles était aux prises avec une religion vieillie, désertée par la partie éclairée, et incapable de satisfaire les aspirations nouvelles nées au souffle de la philosophie. Discréditée par le ridicule et l'ironie la plus amère, elle n'avait pour adhérents que les masses ignorantes et grossières et les rhéteurs et les prêtres qui lui restaient fidèles par goût pour l'ancienne littérature ou par intérêt.

C'était bien peu pour lutter contre une religion abondante en martyrs, pleine de force, de vie et de jeunesse. Les grands principes proclamés par le christianisme, l'égalité et la fraternité des hommes, l'amour du prochain et l'amour de Dieu, la substitution d'un culte spirituel et sévère à un culte matériel et grossier, et le renversement de toute l'ancienne économie devaient porter un coup fatal au paganisme et assurer la victoire de la religion chrétienne. Le colosse romain se fût nécessairement brisé contre l'enseignement de Christ qui personnifiait la civilisation et le progrès, et renouvelait les bases vermoulues de la société par la vitalité de ses principes.

Le protestantisme au contraire se trouvait en face d'une religion fortement organisée qui s'appelait chrétienne et même seule chrétienne, et séduisait les masses par ses cérémonies brillantes et ses préceptes commodes. Le peuple était son humble esclave, et les rois eux-mêmes se laissaient à regret dominer par elle. La Réforme voulait restituer au christianisme sa simplicité et sa rigidité primitives. Son culte sévère et peu accessible aux sens s'adressait au cœur bien plus qu'à l'imagination, et éloignait les masses ignorantes et superstitieuses. En outre, elle rendait à l'homme son individualité propre, l'arrachait à l'esclavage de l'Église et d'une caste, et, par ses idées d'indépendance, devenait suspecte au clergé et à l'autorité. Rappelons-nous d'ailleurs qu'il n'y a pas ici, comme aux premiers siècles de l'Église, deux religions en présence, mais deux sectes rivales, et qu'infailliblement la plus forte eût écrasé l'autre. La patience et la résignation auraient mal réussi, et, à cette heure, la France serait entiè-

rement catholique. Cela est aisé à comprendre. Lorsque Louis XIV eut reconnu que la pression exercée sur les réformés et les tentatives de conversion amenaient de faibles résultats, il eut recours au système des enlèvements. Les enfants et les jeunes gens étaient arrachés à leurs familles, conduits dans des provinces lointaines et livrés aux mains des convertisseurs. On enleva ainsi plus de deux mille personnes en deux mois. Si l'emploi de ce système eût pu s'effectuer sur tous les points de la France, c'en était fait de la religion réformée, et à la seconde génération il n'y eût pas eu un seul protestant dans notre patrie. Les faits sont là dans toute leur nudité, et leur langage est assez éloquent pour prouver que nous sommes bien loin de toute exagération.

Conclusion.

Le danger que courait la Réforme française était imminent, et, pour précipiter sa ruine, on allait lui faire subir une dernière, mais terrible épreuve. La résistance seule pouvait en neutraliser l'effet et résoudre avec quelque chance de succès cette question de vie ou de mort qui se posait pour notre Église. S'abstenir en pareil cas, se retrancher derrière une froide indifférence et attendre paisiblement le résultat des événements, eût été un crime de lâcheté, un désaveu complet de la religion. Nos pères n'avaient donc point à hésiter : leurs affections, leur raison, leur conscience s'unissaient pour les stimuler et leur indiquer la ligne de conduite qu'ils avaient à suivre. Aussi bien, loin de

condamner leur détermination généreuse, nous l'admirons sans arrière-pensée et nous la bénissons comme la messagère de notre salut. A eux l'honneur d'avoir conservé la pureté de nos croyances, à eux aussi le glorieux privilége d'avoir versé leur sang pour la plus noble et la plus juste des causes, et déployé à son service une activité et une énergie surhumaines. Oui, l'œuvre des Camisards a été fertile, et aujourd'hui encore nous en récoltons les fruits. Elle a été, elle aussi, une semence abondante de chrétiens, et elle peut revendiquer comme sien le triomphe du protestantisme. Chassé de toutes les parties du royaume, il s'est réfugié dans ces montagnes, tout mutilé, tout meurtri et épuisé par une longue lutte. De pauvres paysans l'accueillent avec enthousiasme, lui font un rempart de leurs corps, et donnent leur vie pour assurer la sienne. Sauvé par ce dévouement sublime, il peut guérir ses blessures, refaire ses forces, et encore une fois étendre au loin sa salutaire influence.

En face de ces résultats inappréciables, une chose nous étonne et nous afflige : c'est que des protestants eux-mêmes attaquent la légitimité de cette cause et recourent aux raisonnements les plus spécieux pour en atténuer la valeur. Au lieu d'y voir un fanatisme exagéré et condamnable, ne devraient-ils pas s'attacher à y découvrir les symptômes précieux d'une foi vivante et d'un sentiment religieux profondément enraciné dans les cœurs? Pour entreprendre une lutte si gigantesque, un courage ordinaire ne suffisait point, et des chrétiens faiblement convaincus auraient inévitablement reculé devant la grandeur de l'œuvre. La foi qui transporte les montagnes, une piété ardente et un zèle

fervent pouvaient seuls transformer le cœur de ces montagnards et y faire naître ce feu sacré, cet enthousiasme divin qui conviennent aux grandes causes et illuminent l'âme du vrai chrétien. Alors seulement ils pouvaient se sentir à la hauteur de leur tâche et être animés de cette abnégation sainte qui donne tout et se donne elle-même. Alors seulement ils étaient assez forts pour délaisser les charmes d'une vie paisible, s'aventurer dans une vie de périls, de douleurs et d'alarmes, affronter la mort à chaque instant et la subir sans crainte.

De pareils phénomènes apparaissent à de rares intervalles dans l'histoire de l'Église et tendent à disparaître de jour en jour. C'est qu'aujourd'hui on ne meurt plus pour la religion, et que les âmes aussi fortement trempées ne se rencontrent guère. Le réalisme le plus positif a éteint tout enthousiasme et remplacé les élans généreux du cœur par de froids calculs et une indifférence raisonnée. Aussi notre siècle incrédule et sceptique en matière religieuse ne peut s'expliquer ni comprendre une semblable ferveur, un dévouement si pur. Les Camisards ne sont à ses yeux que des fanatiques aveuglés par la superstition et obéissant à la parole magique de quelques inspirés. S'il parvenait à secouer son esprit de torpeur et d'inertie, s'il avait un peu plus de foi, peut-être arriverait-il à reconnaître que ce dévouement lui est incompréhensible, parce qu'il est au-dessus de ses forces et qu'il n'a jamais atteint les hauteurs de cette vie supérieure où l'âme vit en communion perpétuelle avec Dieu et y puise une énergie invincible. Mais laissons-le verser l'ironie sur ces humbles chrétiens : il ne sera jamais assez fort pour

démolir le glorieux édifice qu'ils ont construit au prix de tant de labeurs et de souffrances.

Heureux, s'ils avaient su toujours se renfermer dans de sages limites et concentrer tous leurs efforts sur un but unique, la défense de leur foi. Mais le fanatisme et le désir de vengeance leur firent commettre des excès regrettables, et bien souvent ils sortirent de la défensive pour user largement du droit de représailles. C'est en cela qu'ils ont failli à leur mandat, c'est sur ce point qu'il faut les condamner et les blâmer. Mais ici encore on peut les excuser, sinon les justifier. Nous sommes loin, sans doute, de partager cet enthousiasme aveugle qui ennoblit les plus mauvaises causes et glorifie les actes les plus odieux. Cependant, et sans dénaturer les faits, on doit tenir compte des *circonstances atténuantes* qui plaident ici en faveur des Camisards. Des ennemis féroces les poursuivaient sans trêve ni relâche, incendiaient leurs maisons, ravageaient leurs campagnes et enlevaient leurs femmes et leurs enfants. Eux-mêmes, s'ils tombaient entre leurs mains, étaient impitoyablement torturés et mis à mort. A chaque instant, ils avaient à déplorer de nouveaux massacres et voyaient égorger sous leurs yeux leurs frères, leurs amis, leurs parents. Leurs compagnons, faits prisonniers, allaient peupler les prisons et mourir sur l'échafaud. Un écho lointain venait leur apporter les détails de leurs supplices et réveiller leurs passions endormies. Tous ces spectacles affreux, tous ces récits navrants devaient émouvoir leurs entrailles et faire naître dans leur esprit une haine profonde pour leurs oppresseurs. Des idées sombres, des idées de vengeance devaient naturellement envahir leur cœur humain et lui inspi-

rer des projets sinistres. Souvent ils surent se dompter eux-mêmes et maîtriser leurs bouillants désirs : mais le récit de nouvelles atrocités, la vue de supplices indicibles les poussaient au paroxisme de la fureur, et à leur tour ils massacraient, pillaient et brûlaient. Ces scènes ne se renouvelèrent heureusement qu'à de longs intervalles et n'eurent lieu qu'à la suite de violents massacres : presque toujours ce furent les ennemis des Camisards qui les amenèrent et les firent naître. Un écrivain catholique, Rulhières, se plaît à le reconnaître: « Oublierons-nous donc, dit-il, qu'on avait « abattu leurs temples, livré leur pays à la licence du « soldat, enlevé leurs enfants, rasé les maisons de ceux « *qu'on appelait opiniâtres*, fait expirer sur la roue les « plus zélés de leurs pasteurs? »

Beaucoup ont rejeté le poids de ces tristes représailles sur les prophètes et les inspirés qui exerçaient un puissant empire sur les Cévenols et formaient parmi eux comme un tribunal ecclésiastique et civil. Sans doute ils exaltaient la haine pour l'oppresseur et encourageaient une résistance opiniâtre. Néanmoins l'esprit leur faisait habituellement relâcher les prisonniers, et loin d'approuver les meurtres et les actes de déprédation inutiles, ils les punissaient très-sévèrement. Cette extase prophétique fut, nous le reconnaissons, un levain de fanatisme et produisit comme une contagion morale qui se propagea rapidement. Elle donna lieu à des exagérations fréquentes, à des scènes déplorables. Mais tous ces excès ne peuvent nous laisser ignorer les services immenses qu'elle rendit à la cause des Cévennes. C'est elle qui agita les esprits, remplit les cœurs d'un souffle divin, fit taire l'ignorance et la terreur,

releva les courages abattus et transforma en héros un peuple décimé par l'exil et les tortures. C'est elle enfin qui, empêchant le feu sacré de s'éteindre dans les âmes, servit de transition à la prédication régulière et la rendit possible. Aussi d'habiles ministres rentrés en France à la fin de la guerre trouvèrent le terrain tout préparé et purent travailler à la réorganisation de notre Église. Ils eurent, il est vrai, à lutter contre des difficultés immenses pour reconstituer le culte, faire cesser les excès des anciens prophètes et rétablir la discipline ecclésiastique complétement négligée pendant la guerre. Mais grâce à leurs efforts, les assemblées du désert furent multipliées, la foi fortifiée et le peuple réformé de France se releva subitement, n'ayant rien perdu de sa force intellectuelle et religieuse, pas plus que de sa force industrielle.

Vu, le Président de la soutenance,
Strasbourg, le 3 mai 1862.
A. SCHMIDT.

Permis d'imprimer.
Strasbourg, le 6 mai 1862.
Le Recteur, DELCASSO.

THÈSES.

I.

L'étude comparée des doctrines de l'Apocalypse et du quatrième évangile ne nous permet pas de les attribuer au même auteur.

II.

Le livre de Jonas n'est pas une histoire, mais une parabole dans laquelle l'auteur a fait entrer des éléments historiques et destinée à familiariser les Juifs avec le point de vue universaliste.

III.

C'est à tort que certains historiens ont voulu faire remonter l'origine des Vaudois, les uns jusqu'à saint Paul, les autres jusqu'au quatrième siècle, d'autres enfin jusqu'à Claude de Turin. Il est plus conforme aux données de l'histoire d'attribuer leur origine à Pierre Valdo, qui vivait à Lyon en 1160.

IV.

Sans méconnaître la valeur du miracle au point de vue chrétien, nous ne pouvons ni le considérer comme une base suffisante pour l'apologétique, ni le regarder comme capable à lui seul de déterminer une conversion individuelle.

V.

Il est nécessaire pour bien comprendre l'histoire religieuse des Juifs de ne pas confondre le rôle du prophétisme avec celui du sacerdoce.